



Département Scientifique B3ESTE

## **Procès-verbal de la réunion du Conseil de DS B3ESTE, du 05 Avril 2017**

Membres présents : **Jean-Jacques Cornée, Delphine Bosch, Finn Kjellberg, François Rousset, Chrystelle Bancon-Montigny, Séverine Berard, Arnaud Gregoire, Yann Leredde, Christine Chevillon, Guillaume Charrière, Erik Doerflinger, Suzanne Jiquel, Thierry Fourcaud, Hélène Fenet, Frédéric Simard, Patrick Bastien, Alain Hoffmann.**

Représentés : **Guillaume Mitta** (par Guillaume Charrière), **Benoit Ildefonse** (par Philippe Munch), **Richard Joffre** (par Jean-Louis Martin), **Eric Servat** (par Hélène Fenet), **Frédéric Simard** (par Christine Chevillon), **Serge Pravossoudovitch** (par M. G. Tournond).

Le quorum étant atteint (**voix représentées, en gras ci-dessus**), la séance débute à 10h15

### **1) Appel à questions diverses**

Yann Leredde demande des informations sur le projet MUSE et le rôle du DS dans la mise en place de l'Isite.

### **2) Approbation du PV de la réunion du Conseil du 08/03/2016**

Le PV est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

### **3) Discussion et vote sur la constitution et le règlement des commissions de sections**

F. Rousset soumet au vote du Conseil les propositions suivantes:

#### **a) (Comme suggéré lors du précédent Conseil et confirmé par les discussions entre Dss)**

les personnels du DS bi-appartenants (ie. type PU/PH en médecine et pharmacie) pourront se rattacher à une commission de section CNU de mono-appartenants, en tant qu'électeurs et éligibles (rappel: les DS n'interviennent pas dans les décisions concernant les bi-appartenants, donc ne montent pas de commissions pour ceux-ci).

De même, les personnes relevant de sections CNU atypiques au niveau de l'UM (par exemple, linguistique), pour lesquelles il n'est pas prévu qu'un DS organise une commission, pourront se rattacher à une commission de section CNU de leur choix.

#### **b) proposition concernant les effectifs des futures commissions :**

CNU 35 : 7A+7B

CNU 36 : 8A+8B

CNU 67+68 : 16A+16B

#### **c) proposition de règlement des Commissions de Sections, à intégrer au Règlement Intérieur du DS.**

La proposition de règlement intérieur préalablement transmise au Conseil est discutée article par article, amendée (version finale jointe) et soumise au vote.

L'ensemble de ces propositions est adopté à l'unanimité.

#### **4) profils recherches des PAST**

Le conseil de DS doit porter un avis sur les demandes concernant des PAST affectés dans des Unités du DS. Le conseil est informé de 3 demandes de renouvellement : deux portées par l'UFR Pharmacie, et une par la FdS.

Le Conseil de DS avait reçu les profils complets de l'UFR Pharmacie et un profil recherche concernant la FdS. Il est informé d'un profil complet reçu de la FdS le Mardi 4 au soir, incluant un profil recherche différent. Des critiques sont émises contre ce dysfonctionnement. Le nouveau profil recherche est cependant soumis au vote du Conseil.<sup>1</sup>

Les trois profils recherche sont soumis au vote, et approuvés à l'unanimité moins une abstention et un refus de vote.

#### **5) Questions diverses**

En réponse à l'appel à questions diverses, F. Rousset présente rapidement ce qui est connu du projet MUSE et les discussions en cours sur les EUR.

Le projet MUSE (« Montpellier University of Excellence ») est bien distinct de l'Etablissement « Université de Montpellier » et regroupe 19 Etablissements (Université et Ecoles d'Ingénieurs, EPST, EPIC...). Le DS en tant que structure intra-UM n'aura pas de place identifiée dans la gestion de MUSE. Par ailleurs, les Labex sont désignés par l'AAP EUR comme porteurs privilégiés des EUR.

23.5M€ étaient demandés pour le projet MUSE, 17M€ ont été obtenus, donc des arbitrages sont à venir par le comité de direction de la Fondation qui gèrera le projet MUSE.

Le projet MUSE prévoit la mise en place de 5 « Départements de Recherche » dont un qui regrouperait le périmètre B3ESTE et le périmètre du DS BA. Les « Départements de Recherche » sont bien distincts des DS internes à l'UM, mais il est possible que notre DS soit poussé à fusionner avec BA dans la perspective d'un futur « Grand Etablissement » qui serait l'aboutissement du projet MUSE.

La non-diffusion officielle du projet MUSE est critiquée par de nombreux membres du Conseil. Des questions spécifiques sont posées sur l'existence d'un projet Labex interne « Mer et Littoral » intégré au projet MUSE, projet de Labex concernant lequel aucune personne présente (dont certaines actives dans ce périmètre) n'a d'information à apporter. En réponse, F. Rousset devra contacter les Unités du DS pour qu'elles échangent leurs informations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00

<sup>1</sup> Il apparaîtra **a posteriori** que le profil reçu le Mardi 4 au soir n'était pas celui transmis par la FdS à la DRH. Ce dernier incluait le profil recherche initialement transmis au DS.